

Compte rendu du CTL du 13/6/2017

Contacts :

Cherbourg :

Philippe LELIEPVRE

SIP

☎ : 02 33 97 33 04

SIE

Catherine PICOT

☎ : 02 33 01 62 27

Granville :

Julien CLAUDOT

SIP

☎ : 02 33 91 21 15

Saint Lô :

David CAMUS

DDFiP

☎ : 02 33 77 53 32

Yves GUEGUEN

CFP SPL

☎ : 02 33 77 87 21

La séance débute par une minute de recueillement en hommage à notre collègue Lionel VALLEE, décédé ce vendredi 9 juin.

Interpellée en préambule sur la question des aménagements d'horaires, la DDFiP regrette les disparités d'horaires d'ouverture au public entre les différentes structures du département, sources de confusion pour l'utilisateur.

Elle revient sur l'article de presse, paru dans Ouest-France en date du 18 mai 2017, lequel fustige notre administration pour n'avoir pas ouvert ses portes au public le dernier jour de la campagne « impôt sur le revenu ». Elle s'engage à y être particulièrement attentive à l'avenir afin que cette situation ne se reproduise pas en 2018.

Enfin, Madame ROGER reconnaît que les aménagements d'horaires ne sont que la conséquence -inévitabile-, des suppressions d'effectifs successives.

1) Budget : bilan 2016 et perspectives 2017

La baisse structurelle de la dotation globale de fonctionnement, engagée depuis 2014 s'est confirmée sur l'exercice budgétaire 2016 avec une diminution de 229 891,00 euros des crédits de 1^{er} niveau par rapport à l'exercice précédent.

Le premier poste de dépense reste l'affranchissement avec 27 % des crédits consommés en 2016.

Compte tenu de ces restrictions, la DDFiP a mis en place un plan d'économies pluriannuel impliquant notamment le poste « affranchissement » grâce à la solution « CLIC' ESI » qui devrait produire pleinement ses effets en 2017.

Des économies, plus conjoncturelles, ont pu être réalisées au niveau des fluides (conditions météorologiques hivernales plus clémentes) et des matériels et des consommables informatiques (un large plan de renouvellement avait été entrepris sur l'exercice 2015).

A noter, une réflexion actuellement engagée sur la réduction du nombre d'imprimantes individuelles.

Deux cessions de véhicules ont également été réalisées pour un produit net de 6 150,00 euros.

FO DGFIP 50 a sollicité des précisions sur le dispositif « PES ASAP » actuellement à l'étude au niveau de la direction générale.

En système cible, « PES ASAP » (protocole d'échange standard avis des sommes à payer) devrait permettre de centraliser au sein d'une structure dédiée l'édition des avis des sommes à payer, évitant ainsi des coûts d'affranchissement significatifs pour les directions locales et la manutention induite par la mise sous pli dans les postes comptables.

Enfin, concernant la baisse de 20 % du poste « transport de fonds » consécutive à la renégociation du marché au bénéfice de la société LOOMIS, FO DGFIP 50 a regretté que cette économie ait sans doute été réalisée au détriment de la rémunération des convoyeurs, lesquels exercent une mission risquée dans des conditions difficiles.

2) Bilan départemental annuel de la campagne d'entretiens professionnels 2016

Élément notable de cette campagne, le nombre de refus de participation à l'entretien professionnel est passé de 20 en 2015 à 30 en 2016.

Cet indicateur doit être utilement rapproché des résultats -plus que mitigés-, du baromètre social, qui traduisent un sentiment de dégradation des conditions de vie au travail pour les agents de la DGFIP.

Par ailleurs, sur les 21 recours formés auprès de l'autorité hiérarchique, seuls 14 ont donné lieu à saisine de la commission administrative paritaire locale (CAPL) compétente. FO DGFIP 50 a dénoncé cette déperdition -d'un tiers des demandes initiales- fruit d'un jeu de dupes qui

Contacts :

consiste à limiter le nombre de recours en CAPL en décourageant les collègues à travers une procédure longue et fastidieuse.

Cherbourg :

Philippe LELIEPVRE

SIP

☎ : 02 33 97 33 04

SIE

Catherine PICOT

☎ : 02 33 01 62 27

Granville :

Julien CLAUDOT

SIP

☎ : 02 33 91 21 15

Saint Lô :

David CAMUS

DDFiP

☎ : 02 33 77 53 32

Yves GUEGUEN

CFP SPL

☎ : 02 33 77 87 21

11 des 14 recours formés devant la CAPL ont été satisfaits. Les 3 demandes restantes ont été portées devant la CAP nationale, une ayant été in fine totalement satisfaite et une autre partiellement.

3) Bilan de l'adaptation des horaires d'ouverture au public des services de la DDFiP de la Manche

En 2016, les structures concernées par ces aménagements sont : Cherbourg TPM, Périers-Saint-Sauveur-Lendelin, Saint-Hilaire-Isigny et Saint-James.

Conséquences du véritable plan social qui affecte la DGFIP depuis maintenant plusieurs années, ces aménagements d'horaires, s'ils constituent une bouffée d'oxygène pour nos collègues, n'en sont pas moins un coup de canif dans le contrat de service public qui nous lie aux usagers. A cet égard, Si FO DGFIP50 a toujours pris ses responsabilités en ne s'opposant pas à ces libéralités dans le seul intérêt des agents, nous avons bien conscience, qu'à terme, c'est la pérennité même de nos missions qui est engagée.

Sur le formalisme ayant présidé à la mise en place de ces aménagements, FO DGFIP 50 regrette que les agents des sites respectifs n'aient pas été davantage associés.

Ainsi, FO DGFIP 50 a proposé en séance qu'une nouvelle consultation, impliquant tous les agents, et non seulement les responsables de service, soit lancée rapidement pour déterminer l'opportunité d'une harmonisation des pratiques en matière d'horaires d'ouverture au public.

Madame ROGER s'est engagée à réfléchir à cette proposition, dès lors qu'elle va dans le sens d'un progrès pour les agents du département.

4) Questions diverses

La DDFiP a souhaité que les questions diverses puissent être communiquées à l'administration avant la tenue du CTL, lui permettant ainsi de rechercher les éléments de réponses les plus appropriés.

FO DGFIP 50 en a donc profité pour demander, au titre des questions diverses examinées lors du CTL du 23 juin prochain, la communication des 4 postes concernés par la restructuration du réseau départemental et devant faire l'objet d'une fermeture au 31 décembre prochain, insistant sur le fait que les élections législatives seraient passées et que plus rien ne ferait dès lors obstacle à cette information.

Madame ROGER a répondu favorablement à cette demande.

L'incident « restauration » survenu dernièrement sur le site de Cherbourg Abbaye a également été évoqué.

En effet, si la consommation de denrées alimentaires est a priori proscrite par la réglementation, sans doutes les rappels doivent-ils être formulés avec respect, retenue et bienveillance... En outre, une relative tolérance, au regard des particularismes locaux, sera sans nul doute la bienvenue.

La séance est levée à 12h55.

REJOIGNEZ-NOUS !

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

n° AGORA :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu